MRC du Golfe-du-Saint-Laurent

Faits saillants

Rencontre du conseil

Octobre 2026

Administration

Modification des priorités du comité de sécurité publique

Le Conseil de la MRC a modifié les priorités du comité de sécurité publique, adoptées en mars dernier. Ce comité réunit les membres du Conseil des maires et le sergent du poste de la Sûreté du Québec de la MRC. Par la priorité « Police de proximité », les policiers reviendront à une approche de prévention dans les communautés non reliées et continueront à faire appliquer le Code de la sécurité routière dans les communautés reliées par la route 138. Cette précision permet d'adapter l'intervention policière aux réalités routières de chaque communauté.

Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes

En vertu du Code municipal du Québec, la MRC est responsable de vendre, pour le compte des municipalités de son territoire, les immeubles dont les taxes foncières demeurent impayées. Il s'agit d'une option appliquée en dernier recours et à la demande des municipalités. La MRC a adopté les règlements encadrant la démarche, soit le règlement 26 fixant le date de vente et le règlement 27 fixant les honoraires et frais exigés par la MRC. Les citoyens sont invités à s'adresser à leur municipalité pour toute question.

Administration (suite)

Élections provinciales

La MRC tient à féliciter Mme Meggie Richard pour son élection comme députée de Duplessis et sa nomination comme ministre responsable des Régions et de l'Occupation du territoire et ministre responsable de la région de la Côte-Nord. Nous avons hâte de collaborer avec elle et avec les autres membres du Conseil des ministres pour défendre les intérêts de la Basse-Côte-Nord.

Développement économique

La MRC a accordé son appui à trois projets dans le cadre de l'entente de développement territorial du Fonds Régions et Ruralité (FRR).

Les projets représentent des investissements de 69 233,46 $, dont le volet 2 du FRR finance la moitié. L'aide financière soutiendra l'amélioration d'un navire de pêche (2 640 $), la mise à niveau de l'infrastructure informatique et réseau d'une entreprise (5 223,45 $) et l'achat d'un congélateur à appâts (26 753,28 $).

Prochaine séance du conseil

- **25 novembre 2026**